RECHERCHES SUR L'ŒUVRE ARCHITECTURALE DE LA CONGRÉGATION DE L'ORATOIRE DE FRANCE AUX XVII° ET XVIII° SIÈCLES

D'APRÈS LE RECUEIL DES ARCHIVES NATIONALES

PAF

VÉRONIQUE DE BECDELIÈVRE-LAMBERT

SOURCES

En raison de l'importance de la congrégation de l'Oratoire et du grand nombre de ses établissements, le matériel documentaire est vaste et varié. Les sources peuvent être classées en deux catégories : les œuvres et les écrits. Dans la première, il s'agit essentiellement de monuments; dans la seconde, d'archives. Elles sont innombrables, dispersées et cependant lacunaires.

Elles sont innombrables car l'étude architecturale d'une congrégation suppose l'étude préalable de chacun de ses édifices et de chacun de ses établissements. L'Oratoire ayant été un institut à la fois apostolique et enseignant, ses archives sont réparties dans le fonds du clergé régulier (série H), mais aussi

séculier (série G) ainsi que dans la série D (Instruction publique).

Elles sont dispersées en raison de la dispersion géographique des établissements, répartis dans plus de vingt-cinq départements. Les Archives nationales conservent plus de deux cents cartons et liasses provenant des maisons parisiennes; les archives départementales (séries D, G, H, Q) et municipales (séries BB, CC, DD, GG), les documents concernant les établissements de province. Un fonds très important est resté aux Archives de la congrégation, 75 rue de Vaugirard, et au collège de Juilly.

En dépit de leur volume, ces sources sont lacunaires. Les documents écrits concernent davantage les affaires spirituelles de la congrégation que son temporel. Parmi les monuments, beaucoup ont été détruits, et les seuls édifices qui sont parvenus jusqu'à nous ne conservent guère, à travers leurs restaurations successions.

sives, de traces du xviie siècle.

Ainsi ce travail ne peut-il être, dans l'état actuel de la recherche, un inventaire exhaustif des constructions oratoriennes. C'est en conséquence une étude plus large de l'ensemble de la politique architecturale de l'Oratoire à partir d'un recueil de plans de cinquante-trois de ses bâtiments.

Bien qu'il ne s'agisse que d'un recueil de copies sans légendes, faites à une date indéterminée (seconde moitié du xviii siècle), l'atlas conservé aux Archives nationales sous la cote N iv Seine 68 contient les plans des trois quarts des maisons, collèges et séminaires oratoriens, et permet de suivre non seulement l'histoire monumentale de la congrégation pendant près de deux siècles, mais aussi celle des établissements dont il donne l'état des lieux. L'édition d'un tel recueil conduit donc à faire revivre une congrégation dont la politique de construction était inévitablement liée à sa place dans les remous religieux du temps, à étudier à travers ses constructions son organisation intérieure, enfin à faire apparaître à travers l'étude de ses bâtiments l'éventuelle existence d'un style oratorien. Au-delà du commentaire de cinquante-trois plans, se pose tout un ensemble de questions d'intérêt architectural certes, mais aussi économique, social et religieux.

PREMIÈRE PARTIE

L'IMPLANTATION DE LA CONGRÉGATION EN FRANCE

INTRODUCTION

LA CONGRÉGATION DE L'ORATOIRE

Devant la persistance des abus dénoncés par le concile de Trente, une réforme du clergé séculier s'avérait nécessaire. C'est à cette fin que fut créée en 1611, par Pierre de Bérulle, la congrégation de l'Oratoire de France. La souplesse de cet institut dont les prêtres vivant en communauté n'étaient cependant liés par aucun vœu, la vigueur de ses structures préservant son unité, la variété de ses tâches — activité pastorale, formation sacerdotale, enseignement — en firent une congrégation parfaitement adaptée à la Contre-Réforme et aux besoins du temps.

CHAPITRE PREMIER

DE NOMBREUX APPUIS

A une époque où la lutte contre la religion réformée multipliait les fondations religieuses, Bérulle ne pouvait rêver de circonstances plus propices.

Sa fortune et sa naissance — il descendait d'une vieille famille champenoise — lui facilitèrent l'accès à la cour. Louis XIII, Anne d'Autriche, Gaston d'Orléans furent ses protecteurs les plus fidèles. Ses liens avec le chancelier Séguier dont il était le cousin lui acquirent le milieu parlementaire. Par Madame Acarie, sa cousine, il ne tarda pas à se concilier le parti dévot.

Enfin, le but même qu'il se proposait ne pouvait que favorisers on succès auprès d'évêques soucieux de fonder des séminaires dans leurs diocèses.

CHAPITRE II

UNE RIVALE MAL ACCEPTÉE

La congrégation ne tarda pas toutefois à apparaître comme une rivale ou une charge.

Les villes notamment furent peu désireuses d'accueillir une nouvelle communauté religieuse qui n'était pour elles qu'une charge supplémentaire dans l'économie de la cité.

Le clergé, peu enclin à partager ses bénéfices et ses droits de curés primitifs, se montra hostile à la venue de nouveaux prêtres qui lui enlèveraient

une partie de ses émoluments et de ses fidèles.

Ce fut surtout auprès des jésuites que la congrégation rencontra l'hostilité la plus vive. Malgré les liens qui unirent au début les deux compagnies de prêtres, les succès de l'Oratoire dans l'enseignement firent bientôt de celui-ci le rival à évincer. Avant même la mort de Bérulle (1629), les deux sociétés s'arrachaient les collèges.

CHAPITRE III

LES RÉALISATIONS : UN MOUVEMENT D'EXPANSION PEU UNIFORME

Cependant, malgré ces obstacles réels, des facteurs plus profonds expliquent l'expansion ralentie, puis le déclin que connut la congrégation après la mort de Bérulle. En 1629, l'Oratoire comptait soixante-six maisons. Quatre-vingt-cinq étaient disséminées en France à la fin du XVII^e siècle et il n'en restait

plus que soixante-huit en 1781.

La faiblesse des supérieurs généraux d'abord, les querelles religieuses de l'époque auxquelles l'Oratoire se trouva trop souvent mêlé ensuite (jansénisme), discréditèrent la congrégation auprès du pouvoir et de l'épiscopat. La négligence qui marqua la gestion de certains établissements et l'abandon de la réforme sacerdotale pour l'enseignement contribuèrent à ternir son lustre au cours du xviiie siècle. Elle ne comptait pas plus de soixante-cinq maisons à la veille de la Révolution et se trouvait sur le point de perdre celles de Joyeuse, de Dieppe et de Marines. La même décadence se manifesta dans les bâtiments : aucune église ne fut élevée après 1750.

DEUXIÈME PARTIE

LA POLITIQUE ARCHITECTURALE DE LA CONGRÉGATION

CHAPITRE PREMIER

UN CONTRÔLE INCESSANT DES CONSTRUCTIONS PAR LA MAISON MÈRE

Bien que les oratoriens aient édicté à propos de leurs bâtiments des règlements moins précis que les jésuites, ils semblent avoir suivi dans leurs constructions une politique analogue. Celle-ci se caractérisait par un contrôle permanent de la maison mère. Une surveillance continuelle des bâtiments était exercée par l'intermédiaire des pères visiteurs. Une approbation écrite du père général était nécessaire pour tout changement du temporel. Une fois les travaux entrepris, le père général en surveillait l'exécution, se faisant envoyer contrats et plans.

CHAPITRE II

LE FINANCEMENT

Si un contrôle aussi rigoureux fut exercé par le gouvernement de la congrégation sur ses bâtiments, ce fut pour des raisons bien concrètes : leur financement.

Malgré une stricte politique d'économie dans le choix des matériaux et des procédés de construction, l'Oratoire ne trouva de ressources que dans la générosité d'autrui : munificence de la famille royale et de son entourage, dons et aumônes des notables de la région, enfin abandon de leur fortune par ses propres membres. La mort de bienfaiteurs interrompit à plusieurs reprises des travaux en cours.

CHAPITRE III

LES ARCHITECTES

A l'exemple des jésuites, des bénédictins, des cisterciens, la congrégation compta parmi ses membres quelques architectes. Le plus célèbre fut le Père Abel-Louis de Sainte-Marthe à qui l'on doit quelques-uns des édifices élevés dans la seconde moitié du XVII^e siècle.

Ils furent cependant peu nombreux — cinq architectes et un sculpteur — et les oratoriens firent généralement appel à des architectes et artisans de l'extérieur : entrepreneurs des bâtiments du roi pour l'édification des monu-

ments parisiens, architectes provinciaux renommés pour les établissements régionaux, artisans locaux pour les restaurations des demeures plus modestes.

L'exécution des travaux — adjudication des prix-faits, teneur des marchés — différait peu de celle en usage à l'époque. Dans le choix de ses architectes, dans le financement de ses travaux, dans la politique qu'il suivit, l'Oratoire semble avoir peu innové.

TROISIÈME PARTIE LES CONSTRUCTIONS ORATORIENNES

CHAPITRE PREMIER

LE CHOIX D'UN SITE

Bien que la plupart du temps la maison mère ne reçût que des croquis cartographiques de l'emplacement projeté pour tel ou tel établissement, le choix d'un site dans une ville s'entourait de considérations précises.

A l'exception des maisons de retraite et des domaines ruraux, les oratoriens recherchèrent pour leurs résidences des quartiers calmes, mais accessibles au public. Les séminaires se trouvaient dans des lieux plus retirés. Les collèges furent généralement placés sur les grands axes urbains.

La superficie variait selon le type d'établissement. Résidences et maisons curiales exigeaient un terrain peu étendu. Des surfaces de trois mille toises

carrées furent prévues pour certains collèges.

Ces principes ne purent être toujours mis en pratique. Les villes reléguèrent parfois les communautés religieuses hors de leurs murs, dans les faubourgs. Profitant de la générosité d'autrui, les pères prirent souvent possession de locaux qui leur avaient été donnés, sans choix préalable.

CHAPITRE II

LE RESPECT DES USAGES LOCAUX

La faiblesse de leurs moyens financiers et l'exiguïté des terrains dont ils héritèrent permirent rarement aux oratoriens d'élever les édifices fonctionnels qu'ils souhaitaient. Plutôt qu'à de totales reconstructions, ils se livrèrent d'ordinaire à des aménagements partiels. Résidences et maisons curiales furent aisément aménagées à partir d'une ou de plusieurs maisons; mais il se révéla difficile de faire d'un ensemble peu homogène un collège adapté aux besoins de la congrégation, comprenant à la fois les bâtiments de la communauté soumis aux exigences de la clôture, et ceux des écoles (bâtiments scolaires, pensionnat). Les collèges oratoriens rappelaient ceux des jésuites. Seule, l'absence de théâtre — divertissement opposé à leur conception de l'enseignement — les en distingua.

Les églises furent généralement respectées. Les pères se contentèrent de les embellir intérieurement. Seules les églises de Beaune, de Saint-Maurice (Besançon) et de Saint-Pierre de Joyeuse furent totalement reconstruites.

CHAPITRE III

LES CONSTRUCTIONS

Le respect des usages locaux. — Faisant appel aux architectes régionaux, utilisant les matériaux du pays, les oratoriens donnèrent naturellement à beaucoup de leurs édifices le style architectural en usage dans la région. Les résidences de Caen, de Besançon, de Troyes rappellent les édifices normands, bisontins, champenois. Les trois églises élevées dans le midi de la France (Arles, Aix, Marseille) comportent tous les traits du gothique du XVII^e siècle, en usage dans la région.

La synthèse des courants classiques. — Certains édifices oratoriens adoptèrent les théories académiques de leur temps. Les couvents de Notre-Dame des Ardilliers et de Notre-Dame des Vertus, les séminaires de Langres et de Chalon furent un reflet des hôtels et châteaux de l'époque. Les églises oratoriennes rappelèrent par leur plan, leur élévation extérieure et leur ordonnance intérieure les édifices religieux construits par Lemercier, par Mansart, par Gittard.

Cependant le décor intérieur et une iconographie fondée sur des thèmes de dévotion propres à la spiritualité bérullienne donnèrent aux édifices oratoriens des caractéristiques particulières.

CONCLUSION

A une époque où le renouveau religieux favorisait le pullulement des constructions ecclésiastiques, les oratoriens ne pouvaient échapper à la situation commune et les vicissitudes et les surprises qu'ils connurent au cours de l'édification de leurs bâtiments furent celles de tous les ordres religieux de leur temps. Poursuivant le même but que les jésuites, les exigences de la liturgie et du culte différant peu chez les deux compagnies de prêtres, il était normal que leurs édifices présentassent souvent un plan analogue. Les oratoriens semblent avoir peu innové dans le domaine de l'architecture et il est difficile de parler d'un style oratorien.

Toutefois un esprit différent fit des édifices de la congrégation des édifices aisément reconnaissables. Leur prédilection pour le décor et la magnificence, leur goût baroque de la liturgie hérité de l'Oratoire de Philippe Neri fit de leurs édifices religieux l'expression même de la Contre-Réforme. Créateurs de hautes dévotions théologiques, apôtres de la renaissance catholique, les pères de l'Oratoire marquèrent de la spiritualité bérullienne l'art religieux des xviie et xviiie siècles.

RECUEIL DE NOTICES COMMENTANT LES PLANS DE L'ATLAS

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Devis et marchés passés pour l'édification des bâtiments. — Correspondance échangée à ce sujet entre les pères de l'Oratoire. — Procès-verbaux et descriptions des bâtiments.

ALBUM DE PLANCHES

Plans et élévations des bâtiments figurant dans l'atlas des Archives nationales. — Vues actuelles des bâtiments subsistants.

Maria de la Maria del Maria de la Maria de la Maria della Maria de

2000 A 100 A

Water State of the State of the